



Je veux changer les statuts de ma sarl

Par **suf**, le **28/03/2008 à 16:29**

Bonjour, je viens de creer une SARL avec 2 associés pour acheter un fds de commerce et ouvrir mon agence immobilière. L'agence immobilière que nous rachetons existe depuis 8 mois et a un bilan négatif ... Nous voulons empreinter pour acheter le fonds et tenir quelques mois. Mais 2 banques nous refusent notre dossier. Maintenant je me demande s'il ne vaut mieux pas ouvrir SEULE ma structure sur internet. Puis je changer les statuts pour garder le n° de RCS déjà enregistré au greffe ? Faut il faire une AGE ? Est il necessaire de faire un acte de cession de parts sociales ? Je dois préciser que pour le moment nous n'avons pas ouvert de compte société et que les 7500 € de capital social ne sont que sur les statuts. Pas de compte bancaire ouvert à ce jour. Je vous remercie pour votre aide. Sincères salutations .

Par **Visiteur**, le **28/03/2008 à 18:01**

Bonsoir,*rnlUI faut vous rendre à la chambre de commerce, ils peuvent vous expliquer tout celarnrnCordi@lement